

APPEL À PROJETS FORMATION IDEX 2015

**Parcours et Programmes d’Excellence**

**Offre de formation 2018-2022 / Expérimentation & Prospection**

**Dans le cadre de la mise en œuvre de son Initiative d’excellence (IDEX), l’Université de Strasbourg veut, à travers cet appel à projets, renforcer l’excellence de ses formations en soutenant des démarches proactives, d’expérimentation sur le thème de l’interdisciplinarité ou de prospection, en vue de la préparation de la prochaine offre de formation 2018-2022.**

**Cet appel à projets est ouvert à toutes les composantes. Il doit permettre de soutenir des projets novateurs, créatifs, précurseurs dans une offre de formation rénovée, pour une durée d’un an, qui seront lancées opérationnellement à la rentrée 2015 ou en cours d’année universitaire 2015-2016.**

**Les projets éligibles**

Cet appel vise à profiter des années 2015-2016 précédant la nouvelle offre de formation 2018-2022 pour expérimenter l’interdisciplinarité en lançant des projets innovants inter-composantes ou pour lancer des travaux prospectifs visant la rénovation de formations actuelles ou la création de nouvelles.

Ces projets doivent répondre aux nouvelles demandes de compétences exprimées par les acteurs de la recherche et des autres secteurs économiques, compétences exigeant notamment transversalité et interdisciplinarité.

Ces projets doivent bénéficier d’un fort soutien du/des directeur(s) des composante(s) impliquée(s).

**🛈** Les porteurs des projets peuvent bénéficier d’un accompagnement de l’**Institut de Développement et d’Innovation Pédagogique (IDIP)** pour soutenir la conception et la mise en œuvre de leurs projets et leur permettre ainsi d’atteindre leurs objectifs.

**Dossier de candidature**

Les demandes de financement devront être effectuées au moyen du dossier téléchargeable depuis le site de l’université <http://unistra.fr>, dans la rubrique « IdEx » « AAP Formation IDEX 2015 ».

Le dossier comporte un certain nombre d’informations pédagogiques indispensables :

 Formulaire projet OF 2018-2022 / Expérimentation & Prospection

 Soutien du/des directeur(s) de composante(s) impliquée(s) (courrier co-signé).

 Devis des équipements (le cas échéant ; à envoyer au plus tard à la MIA avant le 28.02.2015)

 Avis de la DUN pour les projets de dispositifs pédagogiques numériques (le cas échéant).

**Financement**

Le financement accordé dans le cadre de cet appel à projets sera d’un montant de 7 000 à 50 000 euros pour l’ensemble du projet. Pour les projets prévoyant des investissements importants, celui-ci peut atteindre 100 000 euros.

Les dépenses éligibles sont uniquement des dépenses pour la conception et la mise en place du projet et en aucun cas des dépenses de fonctionnement récurrentes. Le soutien financier venant de l’IDEX pourra par exemple inclure :

* des dépenses de personnel (à l’exclusion de tout emploi statutaire) nécessaires à la construction et la mise en place du projet ;
* des dépenses d’équipement et de matériels pédagogiques ;
* des dépenses de réalisation de produits ;
* des dépenses de mission (benchmarking ou recherche de partenaires), de séminaires de travail pour les équipes pédagogiques impliquées.

Cet appel à projets s’inscrit dans le cadre du budget 2015 de l’IDEX, et portera donc sur les dépenses réalisables d’avril 2015 à avril 2016. Les financements ainsi obtenus seront donc soumis aux règles de suivi de l’IDEX.

**Procédure d’examen des projets**

La date limite de dépôt des projets est fixée au **mercredi 28 janvier 2015.**

* un exemplaire papier du dossier devra être envoyé à Coralie Bajas-Schaefer – Mission Investissements d’avenir – Université de Strasbourg- 20a rue René Descartes - 67000 Strasbourg,
* un exemplaire du dossier au format pdf devra être envoyé par courriel à : [coralie.bajas-schaefer@unistra.fr](mailto:coralie.bajas-schaefer@unistra.fr)
* La Mission Investissements d’avenir valide l’éligibilité des projets déposés ;
* Un groupe d’experts ad-hoc, composé d’experts internes et externes, examinent les projets éligibles, en plus des collégiums qui produisent un avis argumenté sur chaque projet et un classement. Ces retours d’évaluation sont transmis à la Commission ad-hoc de la CFVU ;
* la Commission ad-hoc de la CFVU élargie aux collégiums présélectionne les projets ;
* la CFVU décide de la sélection finale des projets et de leur financement.

**Calendrier**

Lancement de l’appel à projets : 3 décembre 2014

Date limite de dépôt des dossiers : 28 janvier 2015

Evaluation : du 30 janvier au 27 février 2015

Commission ad-hoc CFVU IdEx : début mars 2015

Décisions de la CFVU : 17 mars 2015.